



TARIFS 2024/2025

Institution La Croix Blanche

Chers parents,

Le Mot des Chefs d'établissement

La situation économique se stabilise avec une inflation prévisionnelle aux alentours de 2,5% pour l'année 2024. Il a été voté en Conseil d'Administration les orientations suivantes ci-dessous pour l'année à venir.

La contribution Famille va augmenter de l'ordre de 2,5% - pour l'ensemble des catégories, cela suit l'inflation. Nous souhaitons limiter l'impact chez nos familles au mieux. Notre barème est également revue à la hausse en fonction de l'augmentation du barème fiscal prévue par l'Etat. Les augmentations de nos postes restent présentes – le coût de l'énergie demeure une interrogation en raison du contexte géo politique.

La restauration augmente également en corrélation avec l'inflation, alors que nos coûts réels sont plus élevés. Nous travaillons en collaboration avec notre prestataire de restauration afin d'assurer le meilleur service auprès de vos enfants. Nous rappelons que la partie restauration englobe différents éléments : le repas, la surveillance, la main d'œuvre directe et indirecte, les fluides, ainsi que les salles de restauration mises à disposition.

Comme les années précédentes, les activités complémentaires telles que la garderie ou l'étude du soir, ne subiront pas d'augmentation, nous choisissons d'absorber ces coûts et de limiter l'impact financier vous concernant autant que cela nous est possible.

En toute transparence, nous recherchons un équilibre de nos recettes et de nos dépenses afin de garantir une stabilité financière à notre établissement dans le souci d'apporter le meilleur à vos enfants, et ce dans le cadre de notre projet pédagogique.

Bien évidemment votre établissement scolaire reste pleinement à votre disposition pour toutes questions ou difficultés liées à cette situation. Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

PATRICE BOUTS
Coordinateur Institution
Chef d'établissement
Maternelle & Primaire

GAETAN CANDELLE
Chef d'établissement
Collège & Lycée

ANTOINE REERINK
Président OGEC

Contribution des familles (tarifs mensuels sur 10 mois)

RFR* – Tranche	CATEGORIE	PRIMAIRE	MATERNELLE	MATERNELLE TPS*
Inf. à 22 350€	A	24€	24€	71€
22 351€ à 42 750€	B	67€	67€	110€
42 751€ à 63 100€	C	107€	107€	146€
63 101€ à 84 000€	D	114€	114€	151€
84 001€ et plus	E	120€	120€	156€

* Le revenu fiscal de référence 2024 sur les revenus 2023

* La Maternelle TPS est une classe hors contrat – financée intégralement par la Croix Blanche et nécessitant un taux d'encadrement supérieur à une classe normale.

Forfait demi-pension Self

Coût unitaire	PRIMAIRE	MATERNELLE & TPS
Occasionnel	7,10€	6,60€
Forfait	6,10€	5,60€

A titre indicatif, évaluation de la demi-pension
(tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

PRIMAIRE	MATERNELLE
85,40€	78,40€

Etude/Garderie

Tarif Jour	Pour 1H	Pour 2H
Occasionnel	5,00 €	10,00 €
Forfait	4,50 €	7,00€

A titre indicatif, évaluation de la garderie
(tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

Pour 1H	Pour 2H
63€	98€

Contribution des familles (tarifs mensuels sur 10 mois)

RFR* – Tranche	CATEGORIE	LYCEE	COLLEGE
Inf. à 22 350€	A	45€	38€
22 351€ à 42 750€	B	96€	85€
42 751€ à 63 100€	C	137€	126€
63 101€ à 84 000€	D	150€	143€
84 001€ et plus	E	159€	154€

* Le revenu fiscal de référence 2024 sur les revenus 2023

Forfait demi-pension Self

Coût unitaire	LYCEE	COLLEGE
Occasionnel	7,20€	8,20€
Forfait	-	7,20€

Pour les élèves du LYCEE: Possibilité de déjeuner au self (coût du forfait) ou à la cafétéria (prix du repas variable selon le choix libre des composantes du déjeuner par le lycéen).

*A titre indicatif, évaluation de la demi-pension
(tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)*

COLLEGE

100,80€

Etude du soir

Tarif Jour	Pour 1H	Pour 1H si option 4 jours par semaine
Forfait	3€	2,50€

A titre indicatif, évaluation de l'étude (tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

Pour 1H-4J/sem

35€

**Coût Global ** = Contribution des Familles + Frais Généraux + Cotisation APEL + Cotisation immobilière
+ Forfait demi-pension (si option) + Etude du soir/Garderie (si option) + Autres activités**

- Les réductions des frais de scolarité selon le nombre d'enfants (tarifs mensuels sur 10 mois)

2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants et +
14,00€	43,80€	79,10€	157,90€

* Pour 2 enfants, 140 € de réduction sur l'année globale.

- Les **frais généraux** s'établissent à **21,50€** (tarifs mensuels – **sur 10 mois**) – ils financent les cotisations diocésaines et congréganistes pour 12,30€ par mois – reversés en intégralité aux organismes. Cela concerne également des frais de fournitures, d'outils informatiques, de participation à certaines sorties ou activités pédagogiques, les assurances des élèves etc...
- APEL: La cotisation annuelle volontaire par famille s'élève à **22€** - Celle-ci est reversée à l'APEL de notre établissement à hauteur de 10€ - les 12€ sont reversés à l'APEL du diocèse de Lille.
<https://www.lacroixblanche.org/lapel/>
- La cotisation solidarité immobilière diocésaine s'élève à **22€** / enfant. Cette cotisation finance les projets immobiliers des établissements du diocèse ayant des difficultés financières.
- Les **frais d'inscription** s'élèvent à 110€ par enfant (100€ à titre d'acompte + 10€ de frais), les frais de réinscription s'élèvent à 100€ par enfant. Ces frais sont déduits l'année scolaire suivante.
- Ne sont pas pris en compte les frais liés aux voyages pédagogiques, livres, autres propositions annexes. Ces frais feront l'objet d'une circulaire et d'une ligne de facturation supplémentaire.

Comment régler via ECOLE DIRECTE les factures si vous n'êtes pas en prélèvement?

Cliquer ici
puis
suivre le
paiement

MON ESPACE
FAMILLE

LaCroixBlancheBondues

Situation financière

Votre compte

Vos porte-monnaie

Vos factures

SITUATION ACTUELLE

Solde débiteur de votre compte -419,50

 **Payer en ligne**

DATE	LIBELLÉ	DÉBIT	CRÉDIT
jeudi 1 septembre 2022	Acomptes versés - Réinscription 2021-2022 pour 2022-2023		100,00
lundi 26 septembre 2022	Facture n° 24 septembre 2022 	1 625,50	
mardi 18 octobre 2022	SCOLARITE COLLEGE		509,00
vendredi 3 février 2023	SCOLARITE COLLEGE		509,00
mardi 28 mars 2023	Facture n° 5557 mars 2023 	310,00	
vendredi 14 avril 2023	SCOLARITE COLLEGE		408,00
jeudi 25 mai 2023	Facture n° 6683 mai 2023 	10,00	

Solde débiteur -419,50

ECHÉANCES

DATE	MONTANT
A payer maintenant	419,50 
Total des échéances	419,50

ACOMPTES ET CAUTIONS VERSÉS

DÉTAIL
le 27 janvier 2023, vous avez versé un acompte de 100,00 €

En cas de problématique pour effectuer les règlements, vous pouvez vérifier que le moteur de recherche utilisé est compatible – Firefox est compatible.

Comment régler via ECOLE DIRECTE les différents porte-monnaies Garderie –

Restauration et autres ?


MON ESPACE FAMILLE

LaCroixBlancheBondues


Paiements en ligne

LES RÈGLEMENTS PROPOSÉS

Règlement de la contribution familiale de votre enfant **419,50 €**

 [Ajouter au panier](#)

Restauration **7,80 €**

 [Ajouter au panier](#)

Veillez utiliser ce porte-monnaie pour régler vos repas OCCASIONNELS. Nous vous rappelons que tout repas est payable d'avance.

Repas lycée : vous devez modifier la quantité afin de déterminer le montant que vous souhaitez régler. Nous vous remercions de vous assurer que ce compte reste suffisamment approvisionné tout au long de l'année.

Votre solde actuel : + 0,00 €

Coordonnées
LaCroixBlancheBondues

VOTRE PANIER

RÈGLEMENTS	MONTANT	QTÉ	SOUS-TOTAL
Votre panier est vide			

Mentions légales Contact Aide

Comment régler via ECOLE DIRECTE les différents porte-monnaies Garderie – Restauration et autres ?

MON ESPACE FAMILLE LaCroixBlancheBondues Votre panier 1

Paielements en ligne

LES RÈGLEMENTS PROPOSÉS

Règlement de la contribution familiale de votre enfant **419,50 €**
Ajouter au panier

Restauration **7,80 €**
Ajouter au panier

Veillez utiliser ce porte-monnaie pour régler vos repas OCCASIONNELS. Nous vous rappelons que tout repas est payable d'avance.

Repas lycée : vous devez modifier la quantité afin de déterminer le montant que vous souhaitez régler. Nous vous remercions de vous assurer que ce compte reste suffisamment approvisionné tout au long de l'année.

Votre solde actuel : + 0,00 €

Coordonnées
LaCroixBlancheBondues

VOTRE PANIER

RÈGLEMENTS	MONTANT	QTÉ	SOUS-TOTAL	
Restauration VIOLETTE	7,80 €	1	7,80 €	
Total 7,80 €				
<a>Payer >				

Cliquer ici
puis
suivre le
paiement

CONTACT

institutioncroixblanche@nordnet.fr
www.lacroixblanche.org

03 20 46 24 29

ADRESSE

2, Rue de l'Abbé Six – CSC 20003 -
59588 Bondues Cedex



INSTITUTION
LA CROIX
BLANCHE
